

Sage Paie & RH Génération i7 emballe Erca

Si nos yaourts préférés sont faciles à manger, c'est un peu grâce à Erca, dont les machines permettent aux industriels laitiers de façonner les pots.

Erca a choisi Sage pour internaliser sa gestion de paie et prendre une longueur d'avance sur la Déclaration Sociale Nominative. Isabelle Manfrini, responsable de la paie, explique pourquoi elle a souhaité devancer l'obligation...

Entretien avec Isabelle Manfrini, Responsable de la paie chez Erca.

La décision d'internaliser la gestion de paie

Capable dès 1958 de fournir des lignes complètes clés en mains aux industriels laitiers, Erca conçoit et fabrique des machines de thermoformage. Implantées sur les lignes de production, ces machines permettent à ses clients du monde entier de former et remplir les pots de yaourts à partir de rouleaux de plastique.

En 2012, l'entreprise a choisi d'internaliser la gestion de la paie. Isabelle Manfrini raconte : *"Alors que les contraintes de l'externalisation, par exemple en termes de délais de traitement mensuel, sont réelles, le coût de ce service était devenu progressivement trop élevé"*.

Lorsque la DAF a décidé de changer le fonctionnement et a demandé à Isabelle Manfrini de piloter le projet d'internalisation, la responsable de la paie n'a pas hésité.

"Comptable dans des postes précédents, je savais pouvoir m'appuyer sur la performance des solutions Sage. J'ai profité d'une opération commerciale pour entrer en relation avec Activ'IT, centre de compétence Sage à proximité de notre siège. Qui m'a alors dirigée vers Sage Paie & RH".




Activité

Fabrication de machines de conditionnement de produits alimentaires par thermoformage

Erca est filiale du groupe allemand Oystar, acteur mondial de la fourniture de machines et de lignes complètes pour l'industrie agroalimentaire

Chiffre d'affaires

40 millions d'euros

Effectif

170 personnes

Localisation

Courtaboeuf

www.oystar-group.com



Au 1^{er} janvier 2016, la Déclaration Sociale Nominative, mensuelle et unique, remplacera les principales déclarations sociales des entreprises issues de la paie. Cela permet de gagner du temps et de sécuriser les démarches déclaratives en supprimant des étapes manuelles chronophages et les risques d'erreurs qui y sont associés. Grâce à l'automatisation du processus d'envoi

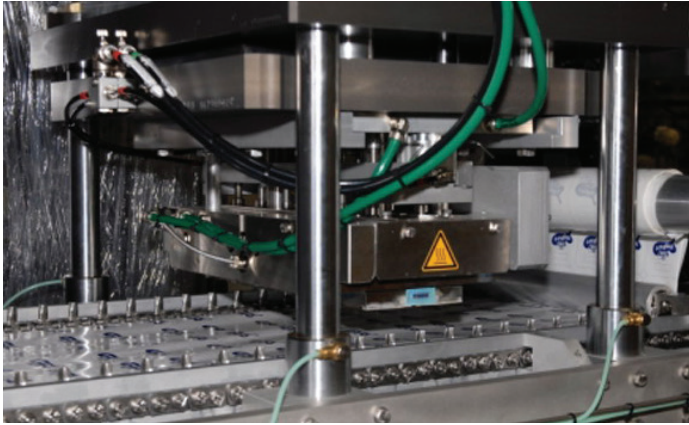
des DSN mensuelles, il n'est plus nécessaire de multiplier les manipulations de fichiers sur le disque de l'ordinateur puis de se connecter à la plateforme pour les transmettre. La DSN permet d'effectuer, directement dans le logiciel, les déclarations de la DSIJ (indemnités journalières pour les arrêts maladie, maternité et paternité), de l'AED (Attestation Employeur Dématérialisée pour les départs des salariés de l'entreprise), de la DMMO et EMMO (déclaration mensuelle d'entrée et de sortie des salariés) ainsi que les radiations d'organismes de mutuelles et de prévoyance.

Testée et validée avec des utilisateurs pilotes depuis novembre 2013, le module Sage DS inclus dans l'offre Sage Paie & RH Génération i7 permet de se préparer dès maintenant et avec sérénité à la DSN, levier majeur du choc de simplification engagé par l'État.



Concernant la DSN, je partage évidemment mon expérience et les invite à anticiper au maximum [...] Je leur suggère de passer à une solution référente sur le marché, à Sage en particulier".

Isabelle Manfrini,
Responsable de la paie chez Erca.



L'intérêt de pouvoir personnaliser

“En juin 2012, nous avons donc basculé et définitivement internalisé notre gestion de paie. J’ai été formée à l’utilisation de la solution et des consultants sont venus paramétrer le logiciel”. La formation a été immédiatement très concrète puisqu’il a fallu ressaisir les bulletins des 5 premiers mois de l’année afin de s’inscrire dès le départ dans une année complète. Ce qui fait tout de même pas loin de 850 bulletins ! L’année 2012 a ainsi servi de banc d’essai, à la fois pour parfaire la maîtrise du logiciel et pour définir les bases d’une collaboration harmonieuse entre Erca et Activ’IT. **“Ils ont bien intégré mon exigence. Par ailleurs, j’ai pris le temps d’explorer les possibilités de Sage Paie & RH concernées par mon périmètre et je profite des possibilités de personnalisation”.** Rigoureuse dans la gestion, Isabelle Manfrini sait aussi être pédagogue. Le bulletin de paie Erca est conçu pour que chaque salarié, de l’usine comme du siège, en comprenne l’essentiel.

Activ’IT

Installée à Evry (91) et à Levallois-Perret (92), Activ’IT est spécialisée dans l’intégration des logiciels Sage à destination des petites et moyennes entreprises. Depuis 20 ans, Activ’IT apporte à ses 350 clients l’expertise de ses consultants dédiés Sage 100, Sage Paie & RH et Sage CRM. Son savoir-faire en matière de gestion d’entreprise se traduit par un accompagnement global :

- audit
- paramétrage
- formation
- récupération de données
- assistance
- développement
- financement

Activ’IT est Centre de Compétence PME Sage et Partenaire certifié CRM Sage
www.activit.fr

La Déclaration Sociale Nominative en tant que client pilote

Après 2 ans de pratique, Isabelle Manfrini ne s’est pas arrêtée là. **“J’aime bien la nouveauté, les challenges. Et surtout, je n’aime pas être à la traîne”.** Le sujet du moment, en matière de gestion de paie, c’est la DSN, pour Déclaration Sociale Nominative. Pratiquant une veille systématique de l’actualité de son périmètre professionnel, la responsable paie Erca a pris dès 2014 la mesure des enjeux. **“Je me suis documentée, j’ai étudié le calendrier de mise en œuvre et j’ai vite compris l’intérêt d’anticiper pour être sûre de bien maîtriser le jour j. De plus, au cours de mon investigation, j’ai perçu que Sage est très en pointe sur la DSN”.**

Rendez-vous est pris avec Activ’IT qui commence par installer en avant-première (le lancement officiel a eu lieu en juillet 2014) la version Génération i7 de Sage Paie & RH, compatible DSN.

“Nous avons fait un test en mai et je procède depuis juin à ma DSN mensuelle pour chacun des 2 établissements. On n’a plus de déclaration de main d’œuvre à faire. Autre exemple, dans le cas d’un arrêt de travail, la DSN “arrêt de travail” permet de récupérer très simplement le paiement des IJSS en évitant de saisir l’attestation de salaire. Franchement, je trouve vraiment mon avantage à avoir anticipé pour explorer toutes les nouvelles possibilités et aborder sereinement la phase 2 en janvier prochain”.

Un rôle de leader vis-à-vis de son environnement

“Adopter la DSN très en amont me donne le temps de me caler avec mes différents interlocuteurs des organismes sociaux, eux aussi évidemment engagés dans la démarche. Paradoxalement, j’ai parfois l’impression d’en savoir plus qu’eux sur le sujet. Pour autant, petit à petit, les anomalies de transmission sont corrigées et ça va de mieux en mieux avec chacun. Mon organisme de prévoyance puis la CPAM se sont même déplacés pour voir la DSN en situation. J’ai pu leur montrer comment ça se passe avec Sage. À leur tour, quand ils ont leurs autres clients au bout du fil, ils savent de quoi ils parlent en matière de DSN et peuvent les conseiller. Finalement, c’est ça qui me plaît dans un projet comme la DSN. C’est très concret. Il y a beaucoup à gagner en productivité si toute la chaîne s’y met. Nous regardons ensemble ce qui peut coïncider, ce qui peut être amélioré. Ça fait avancer les choses. C’est la même chose avec un cercle professionnel auquel j’appartiens. Les secteurs représentés par mes pairs sont variés. On apprend les uns des autres. Concernant la DSN, je partage évidemment mon expérience et les invite à anticiper au maximum. Le problème, c’est qu’ils utilisent parfois des vieux logiciels. Je leur suggère de passer à une solution référente sur le marché, à Sage en particulier”.